

# BULLETIN DE PARRAINAGE 2022



## Vous ne pouvez pas adopter par manque de place et de temps ?

Vous pouvez quand même contribuer au bien-être du protégé de votre choix. Certains d'entre eux n'auront peut être jamais la chance d'être adoptés (caractère, santé, etc.).

En tant que parrain/marraine, vous recevrez des nouvelles de votre protégé et vous pourrez aussi venir le voir, le caresser et le promener aussi souvent que vous le souhaitez. Vous avez la possibilité de parrainer plusieurs protégés et chaque protégé peut avoir plusieurs parrains et marraines.

Je choisis comme filleul(e)\* :

Un chien

Un chat

Nom de l'animal : .....

Je m'engage à verser chaque mois au Refuge Les Boules de Poils, pour une période minimum d'un an (minimum 10 €) :

Montant mensuel \* :  10 €       15 €       20 €  
 30 €       50 €       .....€

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Je règle mon parrainage\* :

- Par chèques bancaires
- En espèces en main-propre
- Par virement mensuel (RIB sur demande)
  
- Je désire recevoir une carte de membre de l'association (joindre un chèque de 30 €)\*

Je souhaiterai avoir des nouvelles de mon (ma) filleul(e) par\* :

- Mail
- Téléphone
- En me rendant à l'association pour le(a) rencontrer.

**\*Cochez la case correspondante**

Date :

Signature :

**Je souhaite recevoir un reçu fiscal**